

Réf. 132.01/1

Un concours pour l'aménagement de l'espace public de la Place de la Gare et ses abords

Fribourg, le 02.10.2015 – Lieu charnière entre la ville du 19^{ème} siècle et la ville médiévale, la future Place de la Gare et ses aménagements constituent un enjeu majeur pour la Ville de Fribourg. Le concours de projets lancé aujourd'hui cherche des propositions destinées à modifier l'ambiance de cet espace, clarifier l'orientation des usagers et permettre de passer aisément d'un mode de transport à un autre, de jour comme de nuit.

La ville de Fribourg fait face à un développement dynamique et enthousiasmant; l'augmentation de la population et les nouvelles formes de mobilité entraînent une transformation rapide du paysage urbain. Le nouveau plan d'aménagement local (PAL), intégrant notamment les notions de durabilité et de cohésion sociale, accompagnera ce développement. Le défi pour la Ville de Fribourg réside dans la mise en place d'un urbanisme harmonieux au service des citoyens et des visiteurs.

Vers un espace public de qualité

Le défi du projet consiste à donner à cet espace une identité et une qualité propre, en dialogue avec les éléments qui le composent (l'Ancienne gare, la Bâloise, la BCF, la Poste, le Temple, Equilibre...), tout en créant un lien avec les deux principaux axes urbains que sont la rue de Romont et le boulevard de Pérolles.

Lieu d'échange, lieu de passage et porte d'entrée vers la ville, la Place de la Gare revêt une importance cruciale et son réaménagement mérite donc un soin tout particulier. Le concours lancé aujourd'hui a pour objectif de concrétiser l'aménagement de cet espace afin d'assurer un développement de qualité digne d'un centre cantonal et un fonctionnement pouvant répondre à la multiplicité des enjeux et à l'évolution des exigences du secteur.

Programme du concours - dans la continuité du PAL

Le programme du concours se base sur les objectifs mis en évidence par les études précédentes et sur les préconisations du PAL 2030 et du Programme d'agglomération PA2.

Le concours de projets vise l'intégration des volets suivants: espace public, transports publics, transports individuels et motorisés et livraisons, mobilité douce, stationnement. Les participants au concours - architectes et architectes-paysagistes - devront ainsi proposer un projet qui permette la réalisation d'un espace intégrant les aspects d'aménagement de l'espace public, de localisation et formalisation des arrêts de transports publics, de localisation des places de stationnement, de passages pour la mobilité douce et

enfin d'aménagements paysagers.

Via ce concours, le Conseil communal souhaite que les espaces et le fonctionnement de ce secteur soient pensés dans la continuité des réflexions menées dans le cadre cité ci-dessus, permettant ainsi d'offrir des espaces dévolus aux transports publics, aux piétons et aux cycles.

Au terme du concours, le projet retenu devra être développé (2016-2018) et les premières réalisations concrètes devraient voir le jour dès 2019, sous réserve de la réalisation d'une liaison entre les parkings existants de Fribourg-Centre et du parking des Grand-Places.

Le règlement du concours est disponible sur le site simap.ch et sur le site de la Ville de Fribourg. Les participants ont jusqu'au 12 février 2016 pour rendre leurs projets au Service d'urbanisme et architecture. Une exposition publique est prévue dès le 23 mars 2016.

Contacts :

Nicole Surchat-Vial, Architecte de Ville, 026 351 75 21 - 076 693 42 13

Delphine Galliard, urbaniste, Ville de Fribourg, 026 351 75 13

Antoine Bussard, ingénieur mobilité, Ville de Fribourg, 026 351 74 42